



**Les visio-accueils de la MSAP sur
la commune de
ISLES SAINT GEORGES**

**Créneau de permanence :
chaque MARDI de 9h à 10h30,
sur rendez-vous**

Prise de rdv au 05.57.96.96.70

Pour que mon déplacement soit efficace

Pièces justificatives nécessaires au traitement de votre demande :

POUR UN DOSSIER OU UNE QUESTION LIÉE A LA CAF

- Mon n° d'allocataire
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Ma carte d'identité en cours de validité

POUR UN DOSSIER OU UNE QUESTION LIÉE A PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Ma carte d'identité en cours de validité

POUR UN DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

- Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel (compte AMELI)

POUR UN DOSSIER SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Entreprise : numéro SIRET (14 chiffres)
- Une adresse e-mail valide ou un numéro de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mon mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1re connexion)

POUR UNE QUESTION LIÉE AUX FINANCES PUBLIQUES / IMPÔTS (DGFIP)

- Mon numéro fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon numéro d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

POUR UNE QUESTION LIÉE AUX TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon adresse e-mail avec mon mot de passe confidentiel, si j'en possède une
 - ou mon identifiant ANTS avec mon mot de passe confidentiel
 - ou, mon identifiant France Connect avec mon mot de passe (Ameli, DGFIP, MSA)
 - ou mon dernier avis d'imposition (obligatoire pour les cartes grises)
- Pour la carte d'identité et le passeport
 - Le livret de famille.
 - Un timbre fiscal pour le passeport.

Fournir un justificatif de domicile, et une photo lors de votre rendez-vous en mairie.